



Chers parents,

Avant de souhaiter de bonnes vacances aux enfants, il nous faut penser au Dossier Unique d'Inscription pour le restaurant scolaire et la cantine.

Si vos enfants sont déjà scolarisés au sein de notre école et qu'il n'y a **pas de changement d'ordre familial ou financier**, il ne sera plus nécessaire de compléter la totalité du dossier. Un formulaire de maintien de situation sera à compléter et à retourner pour le **Lundi 21 Août 10H00**.

Exemples :

- Mon enfant est déjà scolarisé : je me rends sur le site de la commune ou en Mairie afin d'obtenir le formulaire permettant la reconduction du Dossier.
- J'ai un enfant scolarisé en CP et j'ai un enfant qui entre en petite section : Je remplis un nouveau dossier.

Les documents sont à votre disposition en Mairie ou téléchargeables sur le site de la Commune. Ils seront à retourner avant le **21 Août 2023, 10H00 en Mairie**.

Nous restons à votre disposition en cas de questions complémentaires.

Bonnes vacances aux enfants et aux parents !

Mme Montuy
Adjointe en charge
De la Commission Education



Attestation de maintien de situation 2023/2024

Document à déposer en Mairie avant le Lundi 21 Août 10H00

Je soussigné(e) représentant(e) légal(e) :

	Représentant légal n°1	Représentant légal n°2
NOM Prénom		
Adresse		
Téléphone		
Mail		

de(s) l'enfant(s) inscrit(s) à l'école de Nortkerque :

Nom – prénom de l'enfant	Classe en septembre 2022

Atteste que l'ensemble des éléments administratifs fourni dans le Dossier Unique d'Inscription reste inchangé pour l'année scolaire à venir.

J'autorise les services municipaux à conserver ces données en l'état et à les utiliser afin d'établir les inscriptions de mon/mes enfants(s) aux différentes prestations (Restaurant scolaire et garderie).

J'atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs relatifs aux structures.



Joindre OBLIGATOIREMENT :

- Copie du carnet de vaccination
- Attestation d'assurance

Restaurant scolaire

Pour rappel, l'inscription pour le restaurant scolaire est **obligatoire**.

inscription occasionnelle (à transmettre en cantine le vendredi, avant 10H, de la semaine précédente)

inscription pour l'année :

Nom et prénom de l'enfant	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

Projet d'Accueil Individualisé (fournir le certificat médical)

Consultez les menus sur www.nortkerque.fr

Garderie

inscription occasionnelle

inscription à l'année

	7H15 - 8H30	16H15 – 17H30	17H30 – 18H30
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

Fait pour faire valoir ce que de droit,

A :

Signature :

Le :